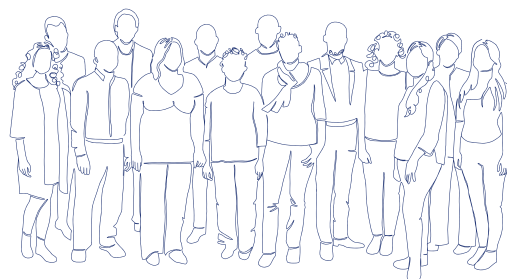




Edito

Solange VANIER

Présidente de l'UDAF de Loir-et-Cher



La nouvelle ministre des solidarités et des familles, Aurore BERGÉ, a annoncé réfléchir à mieux indemniser le congé parental, mais aussi à le réduire. Si cette annonce peut-être considérée comme un bon signal, cette réforme devra être menée de concert avec une vraie politique de service public de la petite enfance. Alors espérons que cette réforme ne sera pas remise aux calendes grecques, il y a urgence à garantir aux futurs parents un parcours serein de la naissance à la maternelle : congé parental mieux indemnisé, compétence obligatoire des communes/intercommunalités de l'accueil du jeune enfant, reste à charge plafonné tant en collectif qu'en individuel.

L'amélioration du taux de la natalité en France (baisse de 7% en au 1^{er} trimestre 2023 : soit 24 000 bébés en moins que 2022) devra passer par un certain nombre de réformes attendues aujourd'hui par les futurs parents. Une telle volonté politique permettrait ainsi de répondre au désir d'enfants des familles, et concilier vie familiale et vie professionnelle, tout en préservant en partie le pouvoir d'achat de ces ménages (cf. Observatoire des familles dans le cadre du réseau Unaf/Udaf/Uraf sur la page Facebook de l'Udaf).

Les familles peuvent compter sur les associations familiales et sur l'Udaf pour les accompagner dans leur parcours de parents. Tout un panel d'offres de services leur est proposé à découvrir sur notre site internet www.udaf41.fr ou notre page facebook Udaf41.

Enfin, je ne peux terminer cet édit sans avoir une pensée chaleureuse à l'égard de l'ensemble des familles marocaines et libyennes touchées par de terribles événements depuis ces derniers jours. Elles pourront évidemment compter sur le soutien et la solidarité de l'Udaf de Loir-et-Cher qui se tiendra toujours à leur côté.

Bonne lecture et bonne rentrée.

Solange VANIER

SOMMAIRE

Actualités des services et commissions.....	2
Actions institutionnelles.....	6
Actualités régionales et nationales.....	11

Dossier thématique.....	12
Expression des mouvements.....	14
Actualité.....	15
Infos pratiques et agenda.....	16

Vendredi 2 juin, l'Udaf de Loir-et-Cher ouvrait ses portes pour inaugurer l'Espace Familles-Parentalité

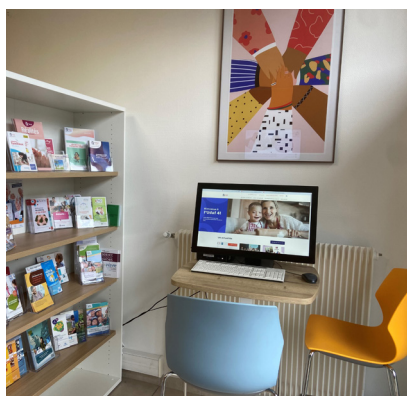
Au regard des questionnements et des besoins exprimés par les familles, l'Udaf a décidé de faire évoluer son Espace Familles créé en 2008, en un lieu ressource également dédié au soutien à la parentalité grâce au soutien financier de la Caf de Loir-et-Cher.

Cet espace a pour missions d'orienter le public vers les ressources locales, de mettre à disposition des flyers, des livres, des magazines, des jeux, etc. et de proposer des ateliers collectifs d'échanges et de partage autour de la parentalité et divers sujets liés à la vie quotidienne. C'est donc un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation qui est ouvert aux mêmes horaires que l'accueil de l'Udaf.

À l'occasion de cette journée, un Forum des Associations s'est tenu dans la Salle Paul Bourdier, où plusieurs des Associations Familiales adhérentes ont participé en

tenant un stand CSF 41, Fédération des AFC du Loir-et-Cher, Nos Mains Vous Parlent, Adapei 41, ADMR, EFA, Familles de France, Association des Familles Monoparentales de Loir-et-Cher, l'UNAFAM, Familles Rurales. Ce forum a permis aux partenaires comme aux familles de découvrir les différentes associations familiales du département.

La Présidente de l'Udaf de Loir-et-Cher, Madame Solange VANIER et le Directeur Général, Monsieur Thierry LE PANSE tenaient à remercier la présence de Messieurs François PESNEAU, Préfet de Loir-et-Cher, Marc GRICOURT, Maire de Blois, Madame Marie-Andrée BLANC, Présidente de l'Unaf, Messieurs Charles COUTÉ, Président de la CAF de Loir-et-Cher et Christophe MARION, Député de la 3e circonscription de Loir-et-Cher.



L'Assemblée Générale de l'Udaf de Loir-et-Cher



La rencontre annuelle de l'Udaf s'est tenue le jeudi 8 juin 2023, au siège de l'association situé à Blois, avec près de 70 participants.

Ce temps fort a permis de faire un point sur l'activité des différents pôles et services de l'Udaf et de dresser un bilan sur l'année passée.

Pour le Pôle Institution Familiale dont dépend le service Vie associative, l'année 2022 a été marquée par l'augmentation du nombre d'associations, de familles adhérentes, l'accueil d'une nouvelle association familiale « Nos mains vous parlent », la signature d'une nouvelle convention d'objectifs 2022-2026 avec 3 fiches-actions dédiées au soutien à la parentalité, le soutien aux aidants familiaux et à la lutte contre l'isolement des personnes en situation de vulnérabilité, le lancement d'un nouveau site internet afin de permettre aux habitants et aux acteurs locaux de mieux connaître ses missions et ses différents services : www.udaf41.fr.

L'activité 2022 de la Vie associative met en lumière que les actions de l'Udaf (hors Protection Juridique des Majeurs et Mesures sociales) sont mieux identifiées par les habitants du Loir-et-Cher et les acteurs locaux puisque le nombre d'accompagnements individuels et collectifs par les référents du Point Conseil Budget, du Microcrédit personnel, de l'Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux, du soutien à la parentalité ne cesse d'augmenter. L'obtention d'un nouvel label Point Conseil Budget pour le Nord du département et la signature de nouvelles conventions de partenariat avec des Espaces France Services ont également permis à l'Udaf de faciliter l'accès à ses services en milieu rural.

Du côté du Pôle Service social et Services Médico-sociaux, dont dépendent les services Protection Judiciaire des Majeurs et Mesures d'Accompagnement Judiciaire (PJM-MAJ), l'Unité Juridique, Délégué aux Prestations Familiales (DPF) l'année 2022 a été de nouveau riche en changement avec l'arrivée du nouveau logiciel de Gestion Electronique des Documents (GED) qui permet de sécuriser un grand nombre de documents via la dématérialisation.

En ce qui concerne le nombre de mesures gérées par le pôle, celles-ci évoluent tout au long de l'année. Fin 2022, les Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP), les Mesures de tutelles, curatelles et mandats spéciaux et les Mandats Ad'hoc mineurs étaient plus nombreuses qu'en 2021, tandis que les Mesures d'Accompagnement Judiciaires (MAJ) et les Mesures d'Accompagnement à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) en diminution faute d'orientations.

Compte-tenu des difficultés qui ont été rencontrées au sein des services durant toute l'année, de grands remerciements ont été adressés à l'ensemble du personnel par l'équipe de Direction et les administrateurs.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'Udaf pour accéder au rapport de l'Assemblée Générale 2023.



Arrivée d'Aurélie CHAIGNE et de Sarah ERNST



De gauche à droite :
Aurélien CHAIGNE et Sarah ERNST

Sarah ERNST est entrée en décembre 2022 dans le service Vie Associative de l'Udaf de Loir-et-Cher pour occuper le poste de Chargée de mission Vie Associative et Référente en communication. Diplômée d'un Master 2 en Sémiotique et stratégies, Sarah travaillera en collaboration avec les collègues du service Vie Associative pour favoriser la mise en œuvre et le développement des projets à destination des familles.

En mars 2022, Aurélien CHAIGNE a intégré l'Udaf de Loir-et-Cher en qualité de Cadre technique de l'Unité Établissement. Auparavant, Aurélien exerçait en tant que mandataire judiciaire à la protection des majeurs à titre indépendant auprès du Tribunal Judiciaire de Blois.

Prestation de serment des salariés de l'Udaf de Loir-et-Cher au Tribunal Judiciaire de Blois



Le 6 juin 2023, devant le Tribunal Judiciaire de Blois, lors d'une audience publique, 11 salariés de l'Udaf de Loir et Cher ont prêté le serment suivant :

« Je jure et promets de bien et loyalement exercer le mandat qui m'est confié par le juge et d'observer, en tout, les devoirs que mes fonctions m'imposent. Je jure également de ne rien révéler ou utiliser de ce qui sera porté à ma connaissance à l'occasion de l'exercice du mandat judiciaire ».

Cette prestation de serment représente pour nos salariés l'engagement de remplir leurs missions de manière exemplaire

et impose un devoir de confidentialité.

Ce moment symbolique, chargé d'émotion, constitue un temps fort dans le métier qu'ils exercent au service des plus vulnérables.

Nous leur adressons toutes nos félicitations.

Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs ou le Délégué aux Prestations Familiales accompagne les personnes en application d'un mandat judiciaire confié par le Juge (Juge des contentieux de la protection en sa qualité de Juge des Tutelles ou Juge des enfants).

Pour exercer ses missions, il doit satisfaire à une obligation de formation spécifique validée par l'obtention du Certificat National de Compétence (CNC).

Il doit également prêter serment devant le Tribunal Judiciaire du Chef-lieu du département.

Soirée d'information « Nutrition et émotions, parlons-en ! »



De gauche à droite : Erika ROUER, 2 patients de Théraé et Bénédicte LE PANSE

Pour cet évènement annuel, les membres de la Commission santé de l'Udaf de Loir-et-Cher, composée de Représentants des usagers dans les établissements de santé publics et privés du Loir-et-Cher et d'Administrateurs* de l'association, ont choisi le thème de « l'alimentation » dans le but de traiter différentes problématiques et faire de la prévention.

Les soirées d'information proposées par l'Udaf ont pour objectifs d'apporter des réponses et de permettre aux Loir-et-Chériens d'échanger avec des intervenants experts et/ou concernés à travers des retours d'expérience.

Le mardi 9 mai 2023, près de 110 participants se sont rendus à l'Espace Jorge Semprun** à Blois pour assister aux interventions de Bénédicte LE PANSE, Docteure en physiologie et auteure de l'ouvrage « La faim émotionnelle », d'Erika ROUER, Diététicienne Nutritionniste en libéral et au Centre Médical Théraé (Clinique de soins de suite et réadaptation spécialisée dans l'accueil de patients en surpoids, en obésité ou diabétiques situé à la Chaussée-Saint-Victor) et de 2 patients de Théraé.



À cette occasion, plusieurs sujets ont été traités : le rôle et l'importance des nutriments dans l'organisme, les besoins nutritionnels, les idées reçues sur divers régimes, la relation corps-esprit (émotions, l'estime de soi), l'appui du Centre médical Théraé dans le parcours de 2 patients en situation d'obésité.

* Dirigeant.es bénévoles | ** Grâce au soutien de la Ville de Blois et du Contrat Local de Santé d'Agglopolys

Formation « Être représentant familial au titre de l'Udaf de Loir-et-Cher »

L'Udaf propose des formations gratuites aux associations familiales de son réseau et à ses « représentants familiaux » bénévoles afin de les soutenir au quotidien.

Les mercredis 15 et 22 mars, 11 participants (présidents d'associations, administrateurs, salariés et bénévoles) ont suivi la formation « Être représentant familial au titre de l'Udaf de Loir-et-Cher » dans le but de mieux comprendre le cadre, leur rôle, les enjeux, leur positionnement, les connaissances nécessaires et les outils existants pour assurer cette mission.

Ces rencontres furent l'occasion de souligner l'importance de la mission de représentation dans la défense des intérêts des familles.

De nouvelles sessions seront proposées durant le 2^e semestre de l'année sur la prise de parole, la représentation, les services de l'Udaf et la communication.



L'équipe de la Vie associative multiplie les actions de communication

Tout au long de l'année, l'équipe de la Vie associative intervient à l'occasion d'événements thématiques organisés par les acteurs locaux pour présenter les différentes actions du service auprès des habitants et des professionnels.

Lors du 1^{er} semestre 2023, l'Udaf était présente à 3 forums autour du bien-vieillir à Mont-Prés-Chambord, Saint-Aignan, la Chaussée-Saint-Victor et 2 rencontres sur le thème de la santé à savoir le déjeuner du Contrat Local de Santé d'Agglopolys à Blois et la 1^{ère} édition de Rencontres Santé Sologne à Romorantin-Lanthenay.

Retour en images



Réduire les inégalités d'accès aux services en allant au cœur des territoires

Depuis 2020, l'Udaf de Loir-et-Cher multiplie les partenariats avec les gestionnaires des Espaces France Services dans le but de rendre accessibles les actions de la Vie associative tels que le Point Conseil Budget dit « PCB », l'Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux dit « ISTF », le Microcrédit personnel et faire connaître ces domaines d'intervention aux habitants éloignés de Blois*.

En 2023, 4 nouvelles conventions de partenariat ont été signées avec les Mairies de Cour-Cheverny, Chailles, Vineuil et Montoire-sur-le-Loir.

Les référentes peuvent être interpellées par téléphone ou courriel pour répondre à toutes questions et

demandes d'information en lien avec le budget et les mesures de protection des majeurs et recevoir les habitants au sein du France Services situé à proximité de leur domicile pour les soutenir dans leurs démarches.

Pour connaître les autres lieux d'intervention des référentes PCB, ISTF et Microcrédit personnel, rendez-vous sur la rubrique « Pôle Institution Familiale » du site internet de l'Udaf de Loir-et-Cher www.udaf41.fr.

Retrouvez-nous lors des prochaines portes-ouvertes des France Services qui se dérouleront du 2 au 13 octobre 2023 !

* situation du siège social

Soutien à la parentalité

Table-ronde avec les étudiants de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers sur les différentes formes de parentalité

Sarah ERNST, Chargée de Mission Vie Associative et Jeannette BIANU-NLANDU, Adulte relais, ont été conviées à participer à une table-ronde à l'IUT de Blois autour de la parentalité le 19 janvier 2023.

Les étudiants en première année de l'IFSI avaient pour projet de réaliser des posters sur le thème de la parentalité. Les différentes formes de parentalité, « être un bon parent », la non parentalité, la parentalité pendant la COVID, tous ces sujets ont été abordés par les étudiants de première année sous forme d'affiches de sensibilisation.

Monsieur Benoît RINUIT, Cadre de santé/formateur au Centre Hospitalier Simone Veil a convié à cette table-ronde les étudiants qui ont accepté de présenter leurs posters, ainsi que des professionnels de la parentalité. L'Udaf de Loir-et-Cher a pu s'exprimer sur les différentes associations présentes au sein de son réseau d'adhérents et a pu présenter le projet **Ma Box Parentalité**.



Soirée d'information sur l'hygiène de vie des enfants et des adolescents

Le 28 février 2023, l'association Familles Rurales de Villexanton organisait une soirée d'information autour de l'hygiène de vie des enfants et des adolescents à La-Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine.

Cette soirée était l'occasion d'aborder les thèmes de l'alimentation et du sommeil. Au programme, une conférence animée par Michelle CHERRIER, médecin nutritionniste, une dégustation de plats cuisinés à base de produits locaux pour faire découvrir aux parents de nouvelles recettes, et une intervention de l'Udaf de Loir-et-Cher qui était conviée pour présenter **Ma Box Parentalité**.



Printemps des Familles 2023

Tous les ans, la **Caf de Loir-et-Cher** organise dans le cadre du Printemps des Familles, avec les partenaires, plusieurs activités : des conférences, des forums, des ateliers et des animations à destination des familles du département (sur Blois, Vendôme, Romorantin ou encore Lamotte-Beuvron).

Cette année, l'Udaf de Loir-et-Cher est intervenue :

- Lors d'un atelier parents le 12 mai à l'Espace Mirabeau avec l'intervention de l'association Étamine : « Comment parler d'actualité avec mon enfant ? » ;
- Lors d'un café de l'info le 15 mai à l'Espace Mirabeau sur le thème de la biodiversité et de la transition écologique : « Agir en famille pour notre planète » ;
- Lors de l'événement organisé par la Maison des Provinces le 13 mai au Mail Pierre Charcot : « La rue aux enfants », événement qui a permis aux familles de découvrir les différentes activités présentes dans les Box Parentalité.



Une nouvelle Box Parentalité sur le thème... de la communication !

Dans le cadre du Printemps des Familles 2023 organisé par la Caf de Loir-et-Cher, et qui avait pour thématique : « L'actualité, et après ? », l'Udaf de Loir-et-Cher a développé une nouvelle Box Parentalité.

En partenariat avec l'association Étamine, la thématique de ce nouveau coffret porte sur la communication. Communication et médias, communication positive et bienveillante, communication et handicap, tous ces thèmes sont abordés dans ce coffret sous forme d'informations, d'astuces, de jeux et d'activités ludiques à faire en famille.

Nous remercions également l'association adhérente Nos Mains Vous Parlent (association de parents d'enfants sourds et malentendants) pour sa collaboration sur certaines des activités proposées aux familles afin de les sensibiliser à la langue des signes française.



Les Ateliers parents à Mirabeau et à Quinière

Depuis 2018, l'Udaf propose des temps de rencontres et d'échanges entre parents sur le Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville de Blois. Cette année, de nombreuses rencontres étaient prévues au Centre Social Mirabeau, où les familles pouvaient se réunir un vendredi par mois pour échanger sur une thématique.

L'année scolaire 2022-2023 a permis aux parents d'échanger sur divers sujets : agir pour la biodiversité, les violences conjugales, les vacances de Noël, les réseaux sociaux, les droits des femmes, le cyberharcèlement, l'actualité et la sécurité de son adolescent.

En juin 2023, l'Udaf a élargi son champ d'action à l'Espace Quinière-Rosa Parks en animant un atelier sur le thème de l'alimentation. Ce temps d'échanges entre parents a permis à l'Udaf de venir à la rencontre de nouvelles familles, et de proposer le déploiement de **Ma Box Parentalité** sur ce quartier de Blois qui n'a pas encore eu l'occasion de découvrir les coffrets.



Journée Parentalité organisée par la CAF

Le 10 juin, la Caf de Loir-et-Cher organisait une journée dédiée à la parentalité intitulée : « C'est quoi être parent d'ados ? ». La journée, qui se déroulait à Cap'Ciné (à Blois), a permis aux parents d'ados comme aux professionnels d'assister à une conférence gesticulée proposée par Isabelle PÉNIN «Parents dans la mêlée, transformer l'essai face à nos ados», ainsi qu'à un théâtre-forum interactif de la troupe d'improvisation la Relève Bariolée.

L'Udaf de Loir-et-Cher a également participé au forum associatif qui était organisé pendant le temps du repas.



L'Udaf présente aux activités extérieures pour les familles

Durant l'année, l'Udaf de Loir-et-Cher a répondu présente sur plusieurs animations extérieures organisées par nos partenaires.

La Rue aux enfants, qui se déroulait au mois de mai au Mail Pierre Charcot dans le cadre du Printemps des Familles 2023 et qui était organisée par la Maison des Provinces ainsi que la Zone d'Activité Temporaire dans le quartier des Cornillettes ont été l'occasion de présenter aux familles les différentes activités présentes dans les Box Parentalité : coloriages sur les différences, jeu sur les fake news, jeu sur les différentes formes de familles, initiation à la langue des signes...

Le déploiement de « Lire ensemble » sur le département

En 2022, l'Udaf a fait le choix de cesser le coportage de « Lire et Faire Lire » pour se concentrer sur un nouveau programme de lecture s'intitulant « Lire ensemble ». Désormais, les bénévoles peuvent proposer des lectures à un public adulte, en situation d'isolement ou de vulnérabilité, et toute personne de plus de dix-huit ans peut s'inscrire en tant que bénévole.

En février 2023, l'Udaf a lancé une campagne de communication auprès des partenaires mais aussi auprès du public pour recruter de nouveaux bénévoles. Sur l'année 2023, les premiers bénévoles inscrits ont participé aux premières formations de lecture à voix haute proposées par Ségolène DARLEY, et ont également assisté aux lancements des lectures en plein air dans le cadre de Quartiers d'été 2023, un événement initié par la Préfecture de Loir-et-Cher.

Les bénévoles ont alors proposé des lectures musicalisées à destination des familles, enfants et adolescents des quartiers de Blois, Vendôme et Romorantin-Lanthenay, afin de favoriser le lien social et les temps conviviaux durant l'été. Rédouane ZAAROUÏ et son association l'ACCMA (Association Cultures et Connaissance du Monde Arabe) les ont accompagné avec leurs instruments, et ont même proposé aux plus jeunes une initiation aux percussions.

Bravo à Sonia, Bernadette, Dominique, Michel, Émilie, Jean et Alain pour leurs lectures.



Le Point Conseil Budget



Le service PCB de l'Udaf de Loir-et-Cher est intervenu depuis le début de l'année sur le département en participant à plusieurs forums et réunions, et en animant plusieurs sessions d'informations collectives :

- Animation action collective sur le thème du budget à la Mission Locale de Romorantin-Lanthenay une fois par mois, auprès de jeunes déscolarisés âgés de 16 à 25 ans ;
- Participation à la Journée Nationale du surendettement organisée par l'Unaf à Paris le 24 janvier ;
- Participation à des COPIL d'Espace France Services où le service PCB tient des permanences les 13 mars à Neung-Sur-Beuvron, 22 mars à Lamotte-Beuvron, 27 juin à Mondoubleau et 28 juin à Bracieux ;
- Participation à des forums du bien vieillir à Saint-Aignan le 7 mars et le 11 mai à Mont-près-Chambord, à l'initiative du collectif des EHPAD de Bracieux, Contres et Cour-Cheverny auprès du public sénior ;
- Formation à la Banque de France sur les thèmes de prévention « fichiers incidents bancaires » et « arnaques bancaires » le 3 avril ;
- Participation au Comité Départemental d'Inclusion Financière piloté par la Banque de France le 21 avril ;
- Animation des premières sessions SNU 2023 sur le thème du budget auprès de jeunes âgés de 15 à 17 ans, au lycée Augustin Thierry à Blois, les 19 et 21 avril, le 16 juin et le 6 juillet (150 jeunes concernés) ;
- Animation action collective sur le thème du budget au Lycée d'Enseignement Agricole Professionnel de Boissay, auprès d'élèves en classe de 3e, les 8 et 15 juin (14 personnes) ;
- Animation action collective sur le thème du budget à ViaFormation, auprès d'un public adulte demandeur d'emploi, le 22 juin (6 personnes).

Tutelle, curatelle, habilitation familiale, l'ISTF, qu'est-ce que c'est ?

La référente du service Information Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF) intervient régulièrement au sein de diverses structures du département et notamment auprès d'étudiants de l'Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) du Centre Hospitalier de Blois afin de présenter les différentes mesures de protection et ses missions. La dernière rencontre avec les futurs aides-soignants (45 étudiants) s'est tenue le 4 avril 2023 au Lycée Augustin Thierry à Blois.

Vous souhaitez proposer une action collective avec les référentes du Point Conseil Budget et de l'Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux ? Vous pouvez retrouver leurs coordonnées sur le site internet de l'Udaf www.udaf41.fr



Votre Uraf



Le bilan 2022 des activités régionales a été dressé lors de l'assemblée générale de l'Uraf Centre-Val de Loire le 25 mai dernier à Saint-Doulchard dans le Cher. Le président y a partagé sa satisfaction d'être à la manœuvre d'une Uraf où toutes les Udaf sont représentées et engagées. Ainsi l'Uraf a mis à profit ces mots de Victor HUGO : « Mettre tout en équilibre, c'est bien. Mettre tout en harmonie, c'est mieux. »

Cela s'est manifesté par la participation de tous aux activités du réseau Unaf-Udaf-Uraf qui a la mission de porter d'une voix la parole de l'ensemble des familles de la région auprès des instances régionales. Les groupes de travail régionaux PJM, MJAGBF, Vie associative ou PCB ont capitalisé sur les gains de leur coopération, ou à travers l'animation du réseau régional des associations familiales qui se renforce. L'organisation de la journée régionale d'étude sur le thème de la santé a démontré cette force d'un réseau qui s'unit en s'investissant dans les sujets d'intérêt majeur pour les familles de la région.

L'année 2023 se poursuit avec le même élan.

Le 7 mars à Blois l'Unaf a organisé un temps de travail fructueux pour avancer sur les enjeux du développement associatif. 15 référents (salariés et bénévoles des Udaf de la région et de l'Uraf) ont participé à cette journée. Cela a permis de partager les bonnes pratiques et les retours d'expérience sur des actions innovantes de

prospection, d'animation ou d'accueil mises en œuvre par les Udaf.

Le 4 avril, l'Unaf, l'Uraf Centre-Val de Loire et les 6 Udaf de la région ont participé à une journée dédiée aux « Repères pour une réflexion éthique des MJPM » à Châteauroux. Cette initiative de l'Unaf participe de la volonté du réseau à créer une véritable culture de l'éthique en son sein. Mme Anne CARON-DEGLISE, avocate à la Cour de cassation et M. Fabrice GZIL, co-directeur de l'Espace éthique d'Île-de-France sont intervenus tout au long de la journée aux côtés de Georges ISABELLE, adjoint à la Direction en charge de la qualité de l'Udaf du Loir-et-Cher. Cet événement a réuni 130 bénévoles et professionnels des Udaf.

14 personnes (directeurs, présidents ou trésoriers) de toutes les Udaf de France étaient présentes le 11 mai à Blois pour participer à la formation « DUD et délégations ». L'objectif est de faciliter la diffusion des bonnes pratiques pour la gouvernance des Unions et de mieux comprendre les rôles et places des acteurs de la chaîne de délégation ou l'importance de la formalisation des documents obligatoires requis en la matière. Elle a permis de mieux appréhender les effets juridiques notamment en termes d'engagement de leurs responsabilités.

Enfin, l'Uraf Centre-Val de Loire vous invite à découvrir son nouveau site internet. Réalisé en lien avec l'Unaf, il présente les actions et les activités régionales, et il met en valeur les activités et les services aux familles proposés par les Udaf de la région.

www.uraf-centrevaldeloire.fr



Assemblée Générale de l'Unaf

Cette année, l'Assemblée Générale de l'Unaf s'est tenue les 17 et 18 juin à Angers en présence de 500 représentants des Udaf, des Uraf et des associations familiales.

Pour cette occasion, Marie-Andrée BLANC, Présidente de l'Unaf, a accueilli Jean-Christophe COMBE, ex-Ministre des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, afin d'échanger sur les préoccupations des familles et les futurs projets du Gouvernement.

Pour enrichir les réflexions sur le thème central de cette Assemblée Générale « Entre individualisme et solidarité : le couple en question », divers intervenants ont été invités à partager leurs témoignages lors de 2 tables-rondes :

- Serge HEFEZ, Psychiatre, Psychanalyste et Thérapeute familial, Maître Bernard DELORME, Notaire à Cholet, Membre du Conseil supérieur du notariat, deux médiateurs familiaux et une conseillère conjugale et familiale de l'Udaf du Maine et Loire et de la Vendée autour de la question « Quoi de neuf dans le couple ? »,

- Les mouvements familiaux : Familles Rurales, les Associations Familiales Protestantes, l'Association des Parents et Futurs Parents Gays et Lesbiens, l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation, l'Association nationale Jonathan Pierres Vivantes, Enfance et Familles d'adoption, la Fédération des Associations de Conjointes Survivants et Parents d'Orphelins, l'Union des Familles Laïques, Familles de France, APF France handicap, le Conseil National des Associations Familiales Laïques, la Confédération Syndicale des Familles et la Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques sur les actions qui ont été conduites auprès des couples et « Quelle vision du couple et quel plaidoyer ? ».

Pour en savoir plus, rendez-vous à la rubrique « Actualités » et l'article « 17 et 18 juin 2023 : l'Unaf a tenu son Assemblée générale à Angers devant plus de 500 participants – retour sur la séquence du samedi » sur le site www.unaf.fr

De nouvelles mesures pour garantir un meilleur accueil du jeune enfant

Le Gouvernement a annoncé le 1^{er} juin 2023, la création d'un Service public de la Petite Enfance (SPPE) afin d'améliorer la quantité et la qualité des modes de garde. L'objectif étant de réduire les inégalités territoriales en matière d'accès en garantissant un accueil réellement universel.

D'ici 2027, l'objectif sera de créer 100 000 places d'accueil collectif ou individuel en plus et 200 000 places d'ici 2030.

Pour y parvenir, 40 mesures ont été annoncées dans le but de clarifier les compétences des acteurs, d'améliorer la coordination, de renforcer la qualité de l'accueil et d'améliorer l'attractivité des métiers.

Parmi les mesures annoncées, voici quelques-unes à retenir :

- **les communes** ont été désignées comme étant « l'autorité organisatrice » de l'offre d'accueil du jeune enfant sur leur commune tant au niveau quantitatif que qualitatif. Elles devront garantir le droit à une place d'accueil pour tous les enfants de moins de 3 ans, à un coût abordable, et comparable sur l'ensemble du territoire, tout en assurant un niveau élevé de qualité quel que soit le mode d'accueil et quel que soit la situation du/des parent(s) et de l'enfant.

Par ailleurs, les communes de plus de 10 000 habitants devront définir une stratégie de développement afin d'atteindre un nombre suffisant de places d'accueil au sein de leur territoire. Celles-ci devront également mettre en place un guichet unique d'information et d'accompagnement (Relais Petite Enfance : RPE) pour mieux accompagner les parents dans la recherche d'un mode d'accueil.

- **les départements** seront quant à eux chargés de suivre la mise en œuvre des plans de développement afin de garantir un déploiement sur l'ensemble du territoire.

- **les Caisses d'Allocations Familiales (CAF)** seront chargées d'intervenir en dernier ressort afin de garantir l'ouverture de nouvelles places si besoin. Le soutien apporté aux familles sera révisé (harmonisation du reste à charge lorsque les familles ont recours à une structure ou un assistant maternel, élargissement des conditions d'attribution pour les familles monoparentales, et du plafond du crédit d'impôt pour les frais de garde d'un enfant de moins de 6 ans).

- **la « Branche famille » de la sécurité sociale** restera le principal financeur de la politique d'accueil. Pour les porteurs de projets :

- Des financements nationaux plus importants seront alloués pour les frais de fonctionnement et d'investissement (plus d'1,5 milliard d'euros supplémentaires d'ici 2027 soit 5,5 milliards d'euros supplémentaires cumulé sur 5 ans).

- Un soutien en ingénierie sera renforcé (création de plus de 100 ETP),

Afin d'améliorer la qualité des services, plusieurs actions seront développées : des contrôles seront plus fréquents dans les structures, l'offre de formation sera développée, les campagnes de communication seront multipliées, etc.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter : www.gouvernement.fr



Avoir du temps pour ses enfants : un enjeu de société majeur !

Dans le cadre de l'Observatoire des familles du réseau Unaf-Udaf-Uraf, l'Udaf a fait appel à l'institut Opinion Way pour réaliser une enquête inédite sur la conciliation vie familiale-vie professionnelle, fin 2022. Les réponses d'un échantillon de 100 familles du département y sont comparées à celles des 2 500 parents enquêtés en France, afin de dégager les ressemblances et les spécificités de notre territoire.

La question de la conciliation des parents actifs au cœur des débats

Le débat sur la réforme des retraites a permis de faire émerger des débats déterminants pour notre société et l'équilibre de notre modèle de protection sociale : la qualité de vie au travail, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la question des interruptions de carrière ou de réduction de temps de travail liées à la parentalité. La pénurie de travailleurs dans certains secteurs d'activité (alors qu'un niveau élevé de chômage se maintient) a aussi rendu visibles les aspirations de nombreux actifs à un meilleur équilibre entre leur vie familiale et leur vie professionnelle. L'enquête menée par Opinion Way à la demande du réseau Unaf-Udaf-Uraf apporte des éléments riches et précieux de compréhension de ces besoins et de ces attentes.

Les principaux enseignements de l'enquête

1. **73 % des parents ont rencontré des difficultés de conciliation plusieurs fois par mois au cours des 12 derniers mois** (horaires de travail trop étendus ou manquant de flexibilité, difficultés de recours aux grands-parents ou à des proches...)
2. Les parents sont **plus nombreux dans le département (46% contre 41% en France) à avoir déjà interrompu ou réduit leur activité professionnelle plus d'un mois (en dehors des congés parentaux) pour s'occuper de leur enfant**. Logiquement, cette réduction d'activité a des conséquences financières négatives pour **89 %** des parents qui y ont eu recours.
3. Les attentes vis-à-vis de l'employeur restent fortes : **45 % demandent des horaires flexibles** au quotidien ; **29 % demandent plus de souplesse sur le télétravail**.
4. Enfin, pour favoriser la conciliation dans le département, les parents souhaitent en priorité : des services de transports en commun (**41 %**), plus de commerces près de chez eux (**38 %**), des modes de garde petite enfance (**29%**), des services culturels ou sportifs pour enfants (**28%**).

5. Les Loir-et-Chériens ont **une vision plutôt anxieuse de l'avenir** et une **conviction plus marquée** sur le fait qu'ils rencontreront des difficultés financières dans les 6 prochains mois (**79% vs 70%**)

6. Les Loir-et-Chériens sont encore **plus nombreux qu'au niveau national** à considérer que le soutien de l'État aux familles avec charge d'enfants (baisse d'impôts, allocations, services...) est **insuffisant (59% vs 44%)**

Réactions et propositions de l'Udaf et de l'Unaf

1. Les difficultés de conciliation se sont accrues depuis quinze ans. Les parents témoignent de difficultés récurrentes bien au-delà de la petite enfance et particulièrement autour des années d'entrée à l'école. **Les conditions de la conciliation ont tendance à se dégrader, à compliquer la vie des parents et nécessitent un réinvestissement bien au-delà des seuls enfants de 0 à 3 ans.**
2. Beaucoup de parents réduisent leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants et c'est encore plus vrai des jeunes générations. Cela confirme un besoin de temps, y compris pour les pères. D'autres parents y renoncent surtout par crainte des conséquences financières. **Pour nous, un congé parental mieux indemnisé, notamment durant les premiers mois de l'enfant, répondrait à leurs attentes.**
3. Le coût de l'accueil est un vrai frein à l'emploi, il est cité par les parents, quelle que soit leur catégorie sociale, tant comme raison d'interruption d'activité que comme attente vis-à-vis des pouvoirs publics. **Le Service public de la Petite Enfance, promesse présidentielle réitérée par la Première ministre, devra certes englober la mise à disposition de services d'accueil, mais aussi la question du coût abordable pour toutes les familles.**
4. Les attentes sont fortes vis-à-vis des employeurs, principalement en termes de flexibilité des horaires et de télétravail, mais elles sont différenciées selon les territoires et les catégories professionnelles. **Pour nous, la question de la conciliation doit trouver sa place dans la négociation collective, comme l'a énoncé récemment le ministre, M. Combe, en parlant de « responsabilité familiale des entreprises ».**

La Fédération ADMR du Loir-et-Cher



Avec le vieillissement de la population, les besoins humains pour accompagner la perte d'autonomie augmentent fortement.

Malheureusement, le secteur des services d'Aides à Domicile connaît depuis plusieurs années de fortes difficultés de recrutement. L'ADMR du Loir et Cher se mobilise plus que jamais pour faire connaître les métiers de l'aide à domicile.

Pour pouvoir répondre aux attentes des personnes souhaitant rester le plus longtemps à leur domicile, c'est plus de 1000 postes qui seront à pourvoir au sein de l'ADMR 41 dans les 5 années à venir.

À l'ADMR 41, nous œuvrons pour le bien-être de nos salariés. Ainsi, la Qualité de Vie et les Conditions de Travail constituent sa priorité n°1.

Fin 2019, les salariés de l'ADMR ont exprimé, via un questionnaire, leur attachement à leur profession ainsi que leur fierté à l'exercer. Ce sondage a permis à l'ADMR de mettre en place des actions innovantes et concrètes pour améliorer les conditions de travail de ses collaborateurs.

Depuis 4 ans, des mesures salariales fortes, attendues depuis longtemps, telles que : la revalorisation des salaires, le développement des formations et des compétences, une meilleure prise en charge des frais kilométriques et du temps de travail... ont été mises en place.

L'ADMR a insisté sur le professionnalisme de ses salariés dont les missions requièrent un « savoir être »

et de nombreux « savoirs faire » acquis grâce à des formations.

A ces actions se sont additionnées de nombreuses autres mesures matérielles pour améliorer les conditions d'interventions et faciliter les missions.

Faire connaître et reconnaître nos métiers par le grand public est fondamental. Depuis deux ans nous avons multiplié la présence de l'ADMR sur des événements, forums, dans les établissements scolaires avec la présence représentative des différents métiers de l'aide à domicile. Des témoignages dans la presse montrent les qualités professionnelles des salariés de l'ADMR.

En 2023, l'ADMR 41 propose deux nouvelles avancées majeures pour ses aides à domicile. La première avec la mise en place de téléphones portables professionnels.

La seconde répond à une problématique récurrente pour l'exercice des métiers de l'aide à domicile : la mobilité. Ainsi, l'ADMR 41 s'est saisie d'un engagement du Conseil Départemental 41 et va proposer à 200 salariés des Citroën C3 neuves qui deviendront leur mode de transport tant dans leur vie professionnelle que personnelle.

L'ADMR espère qu'avec ces nouvelles avancées fondamentales, l'image des métiers du domicile soit revalorisée et que leur attractivité progresse de façon significative.

Marie-José GOISIER,

Présidente

Enfance et Familles d'Adoption de Loir-et-Cher



Qui sommes-nous ?

Association Loi 1901, créée en 1953, la fédération Enfance & Familles d'Adoption (EFA) réunit aujourd'hui près de 9 000 familles adoptantes, postulantes et des adoptés majeurs au sein de 92 associations départementales. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1984. Nous ne sommes pas un organisme d'adoption.

Notre philosophie

Le choix d'une famille d'adoption doit se faire dans l'intérêt premier de l'enfant. Il ne s'agit pas du droit d'une famille à avoir un enfant mais du droit de tout enfant à

grandir et à s'épanouir dans une famille qui devient la sienne pour la vie.

L'adoption, simple ou plénière, crée une vraie filiation légale et affective. Cependant, d'autres solutions familiales comme le parrainage ou l'accueil temporaire seront des réponses plus adaptées à certaines situations de délaissement, lorsque l'adoption s'avère impossible.

Quelles sont nos actions ?

Auprès des familles

- Accueil, information et accompagnement des postulants à l'adoption : réunions, conférences-débats, témoignages, rencontres avec les familles adoptives ;

- Accompagnement des familles adoptives ;
- Ligne d'écoute nationale : 0810 00 21 00 (n° azur, coût d'un appel local) ;
- Échanges avec les adoptés ;
- Rencontres avec les associations d'adoptés, témoignages ;
- Rencontres avec les pays d'origine des enfants : Rencontres institutionnelles, missions dans les pays d'origines ;
- Accompagnement par notre service ERF (Enfants en Recherche de Famille) des familles ayant un projet pour une adoption réputée difficile.

Auprès des institutionnels et des pouvoirs publics

Des membres d'EFA siègent :

- au Conseil supérieur de l'adoption (CSA) ;
- au Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP) ;
- au comité de suivi de l'Agence française de l'adoption (AFA) ;
- dans les Conseils de famille et commissions d'agrément des départements.

EFA participe à l'amélioration du cadre administratif et juridique de l'adoption, en liaison avec tous les partenaires concernés (pouvoirs publics, services sociaux, professionnels de l'enfance).

Contact Fédération

Site internet EFA : www.adoptionefa.com

Liste de discussion : adoptionEFA@yahoogroupes.fr

Département : EFA41

Blog : efa41.blogspot.com

Mail : secretaire.efa41@gmail.com

Twitter : @Efaloiretcher

Une équipe locale de parents adoptifs est prête à vous accueillir, vous aider, vous écouter !

Une délégation itinérante



« O'BUS Marcel », c'est le nom du nouveau bus de la Délégation de Loir-et-Cher d'APF France Handicap ayant pour but d'aller à la rencontre des personnes en situation de handicap, de leurs familles et du grand public.

MARCEL signifie **M**obilité, **A**ccessibilité, **R**evendication, **C**ohésion, **E**change, **L**iens.

Tout au long de l'année, l'équipe se déplacera dans le Loir-et-Cher pour :

- Permettre aux personnes d'être le plus autonome possible dans leurs démarches, leurs loisirs, ainsi que dans leur quotidien et au plus près de chez elles.
- Créer des passerelles entre APF France handicap et les acteurs locaux.

Dès à présent, rendez-vous sur la place du marché de Contres, tous les vendredis matin de 9 h 00 à 13 h 00.

Qui est APF France handicap ?

C'est une association de défense des droits et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches, adhérente au réseau Unaf-Udaf-Uraf.

Elle a pour mission de :

- Accompagner et soutenir les personnes dans leur projet.
- Représenter et militer pour faire avancer les droits.
- Sensibiliser et faire évoluer le regard de la société.
- Rompre l'isolement et créer du lien social.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- Olivia LORILLOU, Chargée de développement des actions associatives - olivia.lorillou@apf.asso.fr / 06 08 03 22 33
- Sabrina CUNHA, Chargée de développement des actions associatives - sabrina.cunha@apf.asso.fr / 06 84 50 30 95
- APF France Handicap Délégation Loir-Et-Cher - 1 rue Arago 41 000 Blois- dd.41@apf.asso.fr / 02 54 43 04 05

ACTUALITÉ

Lire ensemble : Appel aux bénévoles et aux établissements !



Rejoignez l'aventure « Lire ensemble » pour lire aux personnes éloignées du livre : les personnes âgées, hospitalisées à domicile ou dans un établissement, les personnes en situation de handicap ou en situation d'illettrisme. Lire ensemble est un projet qui permet de soutenir les personnes isolées en leur offrant un accès à la culture à travers des moments de lecture conviviaux.

Vous êtes une structure et vous souhaitez accueillir un bénévole ? EHPAD, établissements médicaux, foyers d'accueil, associations, vous pouvez également rejoindre le programme Lire ensemble afin d'accueillir un bénévole dans votre structure.

Contact : Sarah ERNST, 07 84 90 65 07 ou sernst@udaf41.org.

UNIS POUR LES FAMILLES

Les pôles de l'Udaf de Loir-et-Cher

Institution familiale

- Service Vie associative
 - L'Espace Familles-Parentalité
 - Le Microcrédit Personnel
 - Le Point Conseil Budget
 - L'Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux
 - Lire ensemble
 - Le soutien à la parentalité
 - Accompagnement et Soutien aux aidants familiaux

Service social et Services Médico-sociaux

- Service Mandataire Judiciaire à la Protection Judiciaire des Majeurs et à l'Accompagnement Judiciaire (MJPM-MAJ)
- Service Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)
- Service Délégué aux Prestations Familiales (DPF) en charge des Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)



Nous contacter

Udaf de Loir-et-Cher

45, Avenue du Maréchal Maunoury • 41000 BLOIS

Lieux d'accueil ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Email. udaf41@udaf41.org Tél. 02 54 90 23 45 Fax 02 54 78 65 76

Espace Familles-Parentalité 02 36 23 22 20

Nous suivre

www.udaf41.fr

Udaf41

Agenda

- **2 au 13 octobre 2023**
Présence du service Vie associative aux Portes-ouvertes des Espaces France Services
- **3 octobre 2023 à partir de 13h30**
Information collective animée par la référente ISTF à l'Espace France Service de Mondoubleau
- **19 octobre 2023 à 20h15**
Conférence « Désaccords et conflits dans le couple » animée par Marc d'ANSELME, Psychologue familial, organisée par les Associations Familiales Catholiques de Loir-et-Cher, au Lycée Notre-Dame des Aydes à Blois
- **7 novembre 2023 à 14h**
Présentation des Mesures de protection des personnes majeures animée par la référente ISTF sur Happy visio
- **26 novembre 2023 à 14h30**
Conférence d'Alice MARCHANDEAU et séance de dédicace organisée par EFA 41, à l'Udaf à Blois
- **19 décembre 2023**
L'accueil de l'Udaf de Loir-et-Cher et l'Espace Familles-Parentalité seront exceptionnellement fermés toute la journée
- **20 janvier 2024 à 14h30**
Présentation d'un outil de communication pour les enfants, pour les parents et les professionnels de l'enfance animée par l'association « La Voix des Adoptés » organisée par EFA 41, à l'Udaf à Blois



UDAF de Loir-et-Cher
45 avenue du Maréchal Maunoury 41000 Blois
Tirage 1 000 exemplaires
N°ISSN 2274-6676
Semestriel Dépôt légal 2° semestre 2023
Tél. 02 54 90 23 45

Email udaf41@udaf41.org
Conférence de rédaction Les membres de la commission communication
Direction des publications S. VANIER et T. LE PANSE
Rédacteurs en chef S. ERSNT. et E. DANG
Création et impression Imprimerie ISF - Blois
Photos UDAF